

Carnet

LES URGENCES

Sapeurs-pompiers : 18. Polyclinique Trois Frontières, service des urgences : 03.89.70.37.85
Infirmiers libéraux : Katia Gatto, Audrey Meyer, Claire Ekwe, Rachel Kugler, 13, rue Théo-Bachmann, Saint-Louis, 03.89.69.72.01 ; Chantal Gnemmi, Catherine Hueber-Feldtrauer, 53, rue de Mulhouse, Saint-Louis, 03.89.67.21.42 ; Gérard Kien, 93, rue de Huningue, 03.89.67.16.83 ; Nemeth, Satori, Giacomelli, 14, rue des Boulangers, Huningue, 03.89.67.12.34 ; Billiani, Brey, Dirr, Litzler, 9, rue du Ruisseau, Hégenheim, 03.89.67.54.34. Deles, Nobel-Thomas, 14, rue du Maréchal-Foch, Sierentz, 03.89.39.57.26 ; Anne Laborde, Anne-Catherine Poccioni, Marie-Jeanne Mebold, Laurence Schmitzler, 2, rue du Rhin, Blotzheim, 03.89.68.42.30. Cabinet Meyer-Peltier 8, rue du Général-de-Gaulle, Hésingue, 03.89.07.04.35. Alexandra Morand, 80, rue de Mulhouse, Saint-Louis, tél. 06.61.35.84.87.
Ambulances ludoviciniennes : 03.89.69.10.00 ; Saint-Louis secours ambulances : 43b, rue du 1^{er}-Mars, Saint-Louis, 03.89.32.76.14.
Gendarmerie de Saint-Louis : 03.89.69.15.40. De Hagenthal : 03.89.68.50.01. De Sierentz : 03.89.81.53.11 ou 17.
Urgence gaz : 03.89.69.78.27.
Urgence eau/assainissement : 0810.46.34.63.
Elektra Birseck : 03.89.89.76.40.
Hunelec : 03.89.89.76.24.
Urgence électricité Huningue : 03.89.67.78.38. EDF 24 h/24 : Information : 08.10.38.93.00, Dépannage : 08.10.33.31.68 ; GDF : 03.89.57.27.28.
Dépannage chauffage : Rush 06.65.31.84.05 ou 03.89.69.26.22.

LES SERVICES

Cyber-base Emploi : Maison de l'emploi et de la formation, 51, rue de Mulhouse à Saint-Louis. Tél. 03.89.89.00.00. Lundi de 13 h 30 à 18 h ; du ma. au ve. : de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h. Accès libre et gratuit.
Ludoservices : pour besoins de main-d'œuvre (ménage, repassage, jardinage), 3, rue de la Gare à Saint-Louis, 03.89.69.70.72. Du lu. au ve., de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.
Conseil conjugal familial : sur rendez-vous au 03.89.69.10.79. Permanence le 2^e, 3^e et 4^e jeudi de 16 h 30 à 18 h 30, à la Maison des associations, 3, av. de Bâle à Saint-Louis. Tél. 03.89.69.84.83.
Taxis : Taxis de Saint-Louis, 03.89.67.83.00 et 03.89.67.91.92. Saint-Louis : 03.89.67.08.08, 03.89.69.73.00 et 03.89.69.76.19. Alsa Taxis : 03.89.67.77.16. Taxi 3 Frontières : 03.89.70.00.28. Taxi aéroport : 0800.800.715. Taxi Hagenthal : 06.30.94.42.06 (spécialisé TPRM) ; Taxi Héningue : 03.89.67.13.67. Taxi nuit : de 19 h à 4 h : 06.09.61.16.03 et 03.89.69.32.37. Taxis réunis : 06.87.86.60.75. Acène Taxis 06.80.01.87.89 ou 06.85.07.11.74, transport malades 03.89.67.77.70 ou 06.85.89.82.81 ; Huningue, Taxi Daniel, 06.65.35.26.01 ; Sierentz : 03.89.81.64.64 et 03.89.81.52.73 ; Bartenheim : 03.89.68.33.21 et 03.89.68.30.30. Kembs : Taxis Francis 06.76.84.63.13.
Dépannage auto 24 h/24 : Dépannage Josserson, 1, rue de Metz à Héningue. Tél. 03.89.67.16.17. Alsace Dépannage, 03.89.67.50.50. Net Auto, Bartenheim, 0820.000.608. Garage Sutter, Helfrantzkirch, 03.89.68.02.13 ou 06.11.42.41.28. Garage Europe, ZI Sierentz, 03.89.44.54.14.

ALSACE

Saint-Louis

9, Croisée des Lys
 68300 Saint-Louis
 Tél. 03.89.69.13.40
 Fax : 03.89.89.48.42
 Fax rédaction : 03.89.69.20.88
 E-mail : ALSredactionSLO@alsace.fr
 Internet : www.alsace.fr
 Service lecteurs : 09.69.32.80.31.

Agence : du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h ; samedi de 8 h à 11 h.

► RÉDACTION

Chef d'agence : Nicole Grentzinger.

Reporters : Laurent Arnold, Jean-Christophe Meyer, Detlev Juppé, Nadine Muller.

Secrétaire d'édition : Marie-Reine Haentzel.

Secrétaire à la rédaction : Magali Meuris. Tél. 03.89.69.56.03

Service publicité : Olivier Benoin. Tél. 06.70.40.58.59

Lindane Le témoignage d'Henri Macher : « Rester objectif »

Henri Macher, ancien employé de Kuhlmann à Huningue et ancien maire de Hagenthal-le-Bas, vient apporter son témoignage sur l'affaire du lindane dans les chemins ruraux. Pour Hagenthal-le-Bas, il est formel : seul le chemin du Kelberg est concerné, et encore, il a fait arrêter les déversements.

Henri Macher est un ancien collaborateur de l'entreprise Ugine Kuhlmann à Huningue, pour laquelle il a travaillé jusqu'en 1974. Il a aussi été maire de Hagenthal-le-Bas, de 1971 à 1977. Il a lu l'appel de Pierre Pfendler, maire de Hagenthal-le-Haut, paru dans *L'Alsace* du 23 décembre : il demandait aux anciens de Kuhlmann de venir apporter toute information utile au sujet des déversements de bétons contenant du HCH (ou lindane) sur des chemins.

Henri Macher témoigne donc : « J'ai travaillé dans le service administratif de cette entreprise, et j'ai aussi été maire à Hagenthal-le-Bas au moment des faits. »

Il revient d'abord sur l'action de l'association suisse Pingwin Planet, qui a révélé « l'affaire » du lindane : « Elle est connue pour son penchant à faire sensation. Des arti-



L'affaire du lindane a refait surface après les révélations faites par l'association suisse Pingwin Planet. Archives N.G.

cles de presse comme ceux publiés dans *L'Alsace* du 30 novembre et du 23 décembre derniers pourraient avoir un impact positif pour une prise de conscience générale des questions de pollution de notre environnement. Mais pour atteindre ce but il importe de rester objectif, ce qui ne semble pas être le cas dans les articles précités. »

Contre-vérités

Ainsi de ces analyses exigées par Pingwin Planet. « Les services de l'État n'ont pas attendu 40 ans pour les faire », argue Henri Macher. Et d'ajouter : « L'eau potable est contrôlée régulièrement, ce que semblent ignorer les gens de Pingwin Planet. Il en est de même des accusations sans fondement portées contre les autorités. Si Pingwin Planet s'était mieux informée, elle aurait peut-être pu éviter une série de contre-vérités par des conférences de presse. »

Pour Henri Macher, « les analyses ordonnées par le préfet sont dans l'intérêt de tout le monde. Des molé-

cules, situées sous le seuil de ce qui pouvait être détecté à l'époque, le pourront, peut-être, avec les moyens dont on dispose maintenant. Il est inexact de dire, comme le fait Martin Forter, que de l'hexachlorocyclohexane, appelé lindane, a été répandu sur les chemins. » Et de parler du « chiffre fantaisiste de 750 g de lindane sur un kilo de béton. »

Le lindane, insecticide courant

Il explique : « Le lindane était un insecticide couramment utilisé dans le bâtiment pour le traitement des bois et dans l'agriculture, dans les années 1970, après l'interdiction du DDT. IL était connu pour être, dans l'environnement, le moins toxique des insecticides qu'on pouvait trouver. Il se vendait bien. Comment une entreprise pouvait-elle alors avoir intérêt à aller le répandre sur les chemins ? »

Pour Henri Macher, ce qui a été déversé, ce sont des résidus d'une

matière dont on avait extrait le lindane. Des résidus « en théorie inoffensifs. » En ajoutant : « On ne peut nier qu'un produit actif dans un insecticide peut être dangereux. Mais tout est une question de concentration. Le chlore, produit de base pour la fabrication du lindane, est encore utilisé pour décontaminer l'eau potable. »

Pour le reste, il confirme ce que disent les services de l'État dans notre article du 24 décembre. L'évacuation des résidus avait été confiée à une entreprise extérieure ; Kuhlmann n'avait pas les moyens de transport nécessaires. Et l'utilisation des bétons contenant des résidus, pour l'aménagement de chemins, avait certainement un attrait financier intéressant pour une municipalité ou un particulier.

Le Kelberg seul

Henri Macher affirme cependant avec force que, comme maire, et « bien que les risques à courir aient semblé minimes, d'après les éléments connus à l'époque, je n'aurais pas voulu de ces bétons sur nos chemins. »

Comme maire encore, il n'aurait « jamais autorisé une entreprise à déverser quoi que ce soit sur le chemin du Kelberg. » Et d'affirmer : « Lorsque j'ai eu connaissance des déversements, j'ai aussitôt pris les dispositions nécessaires pour les arrêter. » Il conclut : « Le Kelberg est donc l'unique endroit à Hagenthal-le-Bas où peuvent se trouver ces résidus de béton. »

EuroAirport 6,2 % d'atterrissages par le sud en 2011

Le taux d'utilisation de la piste 33 de l'EuroAirport s'établit à 6,2 % pour l'année 2011 (il était de 9,96 % en 2010). Le chiffre englobe « non seulement tous les atterrissages depuis le sud utilisant l'approche aux instruments (ILS) mais aussi les atterrissages par le sud effectués selon la procédure de manœuvre à vue (MVI). L'utilisation de la procédure de manœuvre à vue a été rendue nécessaire par les travaux de réfection de la piste principale entre le 3 mai et le 9 juillet 2011 lorsque le système d'atterrissage aux instruments ILS 33 était hors service. Sur la base des atterrissages IFR (Instrumental flying rules ou atterrissages utilisant des règles de vols aux instruments), enregistrés hors période des travaux, le taux d'atterrissages par le sud en ILS 33 se réduit à 4,8 %.

Le taux du nombre total d'atterrissages sur la piste 33 n'excédant pas 8 % pour l'année 2011, il n'y aura pas besoin d'une analyse approfondie conformément aux termes de l'accord du 10 février 2006. Par contre, la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) et l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC) réaliseront un rapport de suivi et en rendront compte aux instances consultatives compétentes en matière d'environnement pour l'Aéroport de Bâle-Mulhouse. Ce rapport sera aussi mis à disposition du public.

Sur le nombre total de 36 188 atterrissages IFR (32 111 en 2010), 2258 atterrissages ont eu lieu depuis le sud (3198 en 2010). 93,3 % des atterrissages IFR (89,88 % en 2010) soit 33 754 en 2011 (28 820 en 2010) ont eu lieu depuis le nord sur la piste principale 15, le restant s'est produit sur la piste est-ouest. La



On totalise 36 188 atterrissages en 2011 à l'EuroAirport. Archives J.-M.L.

diminution du taux des atterrissages depuis le sud en 2011 par rapport à 2010 (environ -30 %) pourrait s'expliquer par une baisse des situations de fort vent du nord.

Le système d'atterrissage aux instruments permettant d'atterrir par le sud sur la piste 33 (ILS 33) selon les règles de vol aux instruments est en service depuis la fin 2007. Les modalités d'utilisation de la piste 33 pour les atterrissages IFR sont définies dans l'accord du 10 février 2006 signé entre la DGAC en France et l'OFAC en Suisse. L'accord stipule que dans le cadre de la mise en œuvre de la procédure ILS 33, la piste 15 sera utilisée comme piste préférentielle à l'atterrissage comme par le passé et que la piste 33 sera utilisée en règle générale lorsque les valeurs de composante de vent arrière sont supérieures à cinq nœuds.

Les statistiques journalières, mensuelles et annuelles des atterrissages par le sud, les mesures de la force du vent (données METAR), l'accord signé entre la DGAC et l'OFAC ainsi que tout document de base concernant l'ILS 33 sont publiés sur le site web www.euroairport.com rubrique « Environnement/ILS 33 ».

Saint-Louis Le second semestre des cours d'histoire de l'art

Stéphane Valdenaire, attaché culturel à la Ville de Saint-Louis, propose deux nouveaux cycles de cours d'histoire de l'art.

Les mardis, il sera question d'ex-



Un des deux cycles est consacré au cinéma italien de 1943 à 1993 et notamment le réalisateur Federico Fellini (ici lors du tournage de la « Dolce Vita ») DR

Permanences

Conseils d'architectes

Une permanence gratuite de l'architecte du conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement se tiendra à la mairie de Saint-Louis, en salle Peyrehorade, mercredi 11 janvier de 14 h à 17 h. Renseignement et rendez-vous à la mairie de Saint-Louis au 03.89.69.52.67.

SPCME-UNIP 68

Le Syndicat des propriétaires et copropriétaires de Mulhouse et Environs (SPCME-UNIP 68), affiliée à l'Union Nationale de la Propriété Immobilière (UNPI), tient une permanence lundi 9 janvier, de 9 h à 11 h 30, à la Maison des Associations au 3A, avenue de Bâle, à Saint-Louis. Prendre rendez-vous au 03.89.56.13.37.

CRAV

Les permanences de la CRAV se tiendront les 6, 13, 20 et 27 janvier, au centre de paiement de la CPAM, 124 rue de Mulhouse à Saint-Louis.

Pharmacies

Le pharmacien de garde est indiqué sur la porte de toutes les pharmacies. Vous pouvez appeler le 3237 (0,34 cts la minute depuis un poste fixe). Vous pouvez consulter le site : <http://www.pharma68.fr>

Mémento



L'orchestre symphonique ludovicinien donne son concert du Nouve An les 7 et 8 janvier. DR

Samedi 7 janvier

■ **Hégenheim** : marche populaire du Chœur d'Hommes 1864, au départ de la salle des fêtes, dès 7 h. Parcours de 11 km pour tous publics et parcours adapté de 6 km.
 ■ **Helfrantzkirch** : *Au das no*, à la salle polyvalente, à 20 h. Réservation au 03.89.68.03.76 de 16 h à 20 h.
 ■ **Saint-Louis** : concert du nouvel an de l'orchestre symphonique, à la Coupole, à 20 h.
 ■ **Schlierbach** : loto de l'épiphanie, animé par Coco, dans la salle polyvalente, à 20 h.

Dimanche 8 janvier

■ **Dietwiller** : concert de l'Épiphanie du chœur d'enfants « La Cigale du Florival », à 17 h, à l'église Saint-Nicolas.
 ■ **Hégenheim** : marche populaire du Chœur d'Hommes 1864, au départ de la salle des fêtes, dès 7 h. Parcours de 11 km pour tous publics et parcours adapté de 6 km.
 ■ **Huningue** : Musiqu'Apéros, sur le thème de la musique classique, au Triangle, à 11 h 15.
 ■ **Huningue** : concert du Chœur d'Hommes de Saint-Louis à l'église Christ-Roi à 16 h 30.
 ■ **Kembs** : projection du film « Intouchables » à l'Espace rhénan, à 17 h.
 ■ **Saint-Louis** : concert du nouvel an de l'orchestre symphonique, à la Coupole, à 17 h.
 ■ **Saint-Louis** : concours de Jass, à la maison pour tous A. Schweitzer de Neuweg, à 14 h 30.
 ■ **Schlierbach** : loto de l'épiphanie, animé par Coco, dans la salle polyvalente, à 14 h.
 ■ **Sierentz** : concert de l'Épiphanie avec l'ensemble Envoy, à 17 h, à l'église Saint-Martin.
 ■ **Village-Neuf** : sortie du club vosgien autour de Hégenheim. Rendez-vous au Crédit Mutuel à 8 h 30.
 ■ **Weil-am-Rhein** : ouverture du Museum Weiler Textilgeschichte, de 14 h à 17 h.

Mardi 10 janvier

■ **Saint-Louis** : concert du conservatoire, chants d'Espagne et d'ailleurs, à l'auditorium du conservatoire, à 19 h 30. Entrée libre.
 ■ **Mercredi 11 janvier**
 ■ **Bartenheim-la-Chaussée** : thé dansant du Lierr de Bartenheim dans la salle des fêtes de Bartenheim-la-Chaussée, rue Saint-Martin, de 14 h à 18 h. Entrée 4 €. Parking assuré à proximité de la chapelle Saint-Martin.
 ■ **Jeudi 12 janvier**
 ■ **Héningue** : collecte de sang, salle Oscar Jenny, à 16 h.
 ■ **Saint-Louis** : ciné-club séance 3 avec *Cœur fidèle*, au cinéma La Coupole, à 20 h 30. Entrée 4,50 €.
 ■ **Vendredi 13 janvier**
 ■ **Saint-Louis** : L'homme dans le plafond (théâtre), à la Coupole, à 20 h 30.
 ■ **Village-Neuf** : *En mal (le) d'historiens* (impro), au Riverhin, à 20 h 30.
 ■ **Samedi 14 janvier**
 ■ **Blotzheim** : exposition des aviculteurs, au Palais Beau Bourg, dès 13 h avec inauguration à 16 h 30.
 ■ **Hagenthal-le-Bas** : *D'r Falsch Baron*, à la salle polyvalente, à 20 h 15.
 ■ **Helfrantzkirch** : *Au das no*, à la salle polyvalente, à 20 h. Réservation au 03.89.68.03.76 de 16 h à 20 h.
 ■ **Village-Neuf** : découverte des hauteurs de Hauingen, avec le rando club, au départ du stade à 13 h.